Commune de GOUZON

Département de la Creuse

Révision n°3 du Plan Local d'Urbanisme

5.2.16. Droit de Préemption Urbain

1/15000

Révision n°2 du PLU approuvée le 24 septembre 2004

Vu pour être annexé à la délibération d'institution du droit de préemption urbain dans les zones urbaines et à urbaniser du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 26 septembre 2024, par le conseil municipal du

Le Maire
Cyril VICTOR

Commune de Gouzon

4, avenue du Général de Gaulle
23230 GOUZON

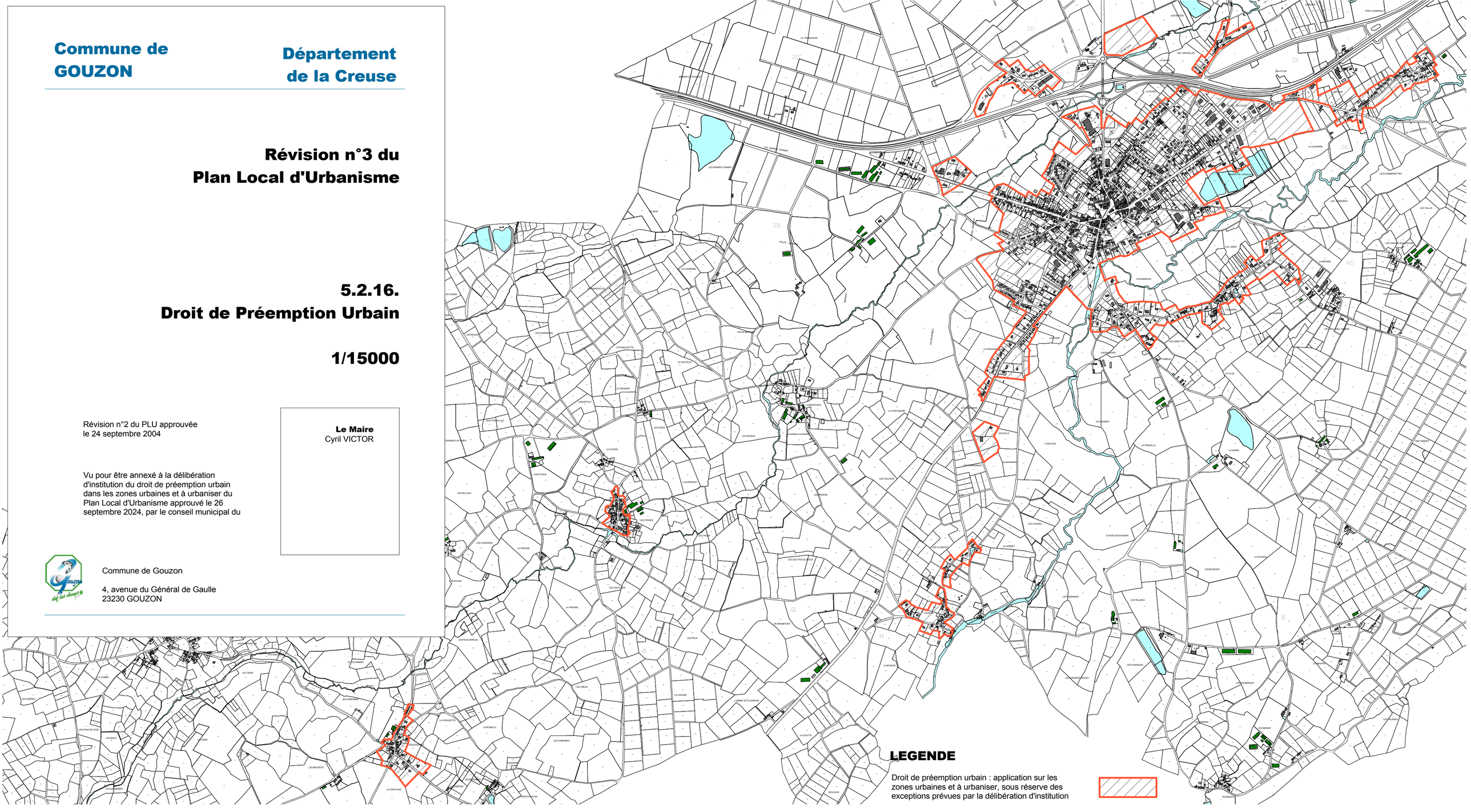

LEGENDE

Droit de préemption urbain : application sur les zones urbaines et à urbaniser, sous réserve des exceptions prévues par la délibération d'institution